



Granby, le 20 mai 2009

Monsieur Guy Vincent, président
Monsieur Alain Lecours, directeur général
Mmes et MM. les commissaires
Mmes et MM. les directeurs

Objet : Recommandations du Comité Consultatif des Services aux EHDAA pour l'année scolaire 2009-2010

Mesdames, Messieurs,

Parce que l'on rêve... du meilleur pour tous nos enfants. Parce que nous travaillons tous à ce même rêve.

Attendu que le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage a pour mandat de donner son avis à la commission scolaire sur la politique d'organisation des services et sur l'affectation des ressources financières destinées à cette clientèle,

Considérant que la clientèle HDAA a besoin d'un encadrement spécifique et ce, autant en classe que dans son transport,

Considérant l'augmentation de la clientèle TED dans nos classes,

Considérant que la formation continue pour le personnel est essentielle,

Considérant que les parents ont un rôle primordial à jouer dans l'éducation de leur enfant,

Considérant que plusieurs écoles se plaignent du manque de ressources aux élèves HDAA,

Nos recommandations sont :

De continuer à bonifier les services pour la clientèle d'élèves handicapés ou ayant des troubles de comportement par des mesures d'accompagnement, des services professionnels et de soutien de qualité;

De continuer à mettre en priorité l'intégration en classe ordinaire et ce, même pour certaines périodes ou ce serait possible;

De s'assurer que dans les classes spécialisées une formation qualifiante soit offerte aux élèves HDAA afin qu'ils aient le plus de chances possible d'obtenir un diplôme en fin de scolarité;

De se préoccuper de la motivation et de la persévérance scolaire des élèves HDAA en offrant une continuité du service d'orthopédagogie au premier cycle du secondaire;

De s'assurer du soutien, de l'accompagnement et de la formation des ressources œuvrant auprès de la clientèle EHDAA. Les enseignants, bien sûr, mais aussi les spécialistes (anglais, musique, éducation physique), les préposés, ainsi que les techniciennes aux services de garde;

De continuer à promouvoir l'importance de l'élaboration et de l'application du plan d'intervention pour les élèves HDAA auprès des directions d'écoles;

D'encourager la mise en commun des ressources et de l'expertise des organismes partenaires, dont le CMR, CRDI et CSSS;

De soutenir les milieux scolaires puisque celle-ci doit composer avec une augmentation très marquée des élèves TED;

D'offrir des formations à ses professionnels afin de démystifier les différents diagnostics (dyspraxie, dysphasie, etc...);

De promouvoir la stabilité pour les élèves au niveau des mesures de soutien;

De soutenir les parents en les informant sur leurs droits, leurs devoirs et leurs recours;

Ces recommandations ont été proposées et acceptées à l'unanimité à la rencontre du CCSEHDAA du 20 mai 2009.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Caroline Gagnon
Présidente CCSEHDAA